

Communiqué de presse

REMISE DU RAPPORT DE L'OCDE SUR L'INTERNATIONALISATION ET L'ATTRACTIVITE DES REGIONS FRANCAISES AUX AUTORITES FRANCAISES ET A LA COMMISSION EUROPEENNE

Le 11 mars 2022



Madame Lamia Kamal Chaoui remet le rapport de l'OCDE à Madame Agnès Reiner, Madame Nathalie Berger et Monsieur Jean-Baptiste Cazaubon

Ce jeudi 10 mars, dans les locaux de Régions de France, Madame Lamia Kamal Chaoui, directrice du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes, a remis aux autorités françaises et à la Commission européenne le *Rapport sur l'internationalisation et l'attractivité des Régions françaises*. Ce rapport demandé par la France a été réalisé par l'OCDE grâce au soutien du Programme d'appui à la réforme structurelle mis en place par la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne.



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



La Commission européenne était représentée par Madame Nathalie Berger, directrice du Soutien aux réformes des États Membres au sein de la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles.

La France était représentée par Madame Agnès Reiner, Directrice générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui met en œuvre la politique française de cohésion des territoires – notamment le programme Territoires d'industrie, la coordination des fonds européens structurels et d'investissement et assure en lien avec la Direction générale des collectivités locales la représentation de la France au sein du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE.

Un exemplaire a été également remis à Monsieur Jean-Baptiste Cazaubon, Conseiller Affaires internationales, qui représentait Monsieur Jules Nyssen, délégué général de Régions de France.

L'élaboration de ce rapport, fruit d'un travail de plus d'un an, a largement reposé sur un dispositif d'enquête mené par l'OCDE auprès des acteurs de l'internationalisation et de l'attractivité au sein et avec le concours de trois régions pilotes (La Réunion, Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur) également représentées lors de la remise de ce document. De nombreux services ministériels et opérateurs de l'Etat ont participé à ce travail, coordonné au niveau national par l'ANCT en partenariat étroit avec Régions de France.

Outre les analyses qu'elle a développées, et afin d'accompagner les acteurs dans l'adoption des outils proposés et assurer leur usage concerté, l'OCDE propose un plan d'actions autour de 10 recommandations pour la France et ses acteurs de l'internationalisation et de l'attractivité régionale : l'Etat, les services déconcentrés, les opérateurs, les services régionaux et l'ensemble des parties prenantes.

Les recommandations sont regroupées autour de 3 axes :

- Mieux comprendre le contexte d'action des stratégies d'internationalisation et d'attractivité régionales ;
- Mieux connaître les atouts et les enjeux des régions pour l'internationalisation et l'attractivité de leurs territoires ;
- Mieux travailler ensemble en s'appuyant sur les dispositifs existants.

Le but de ce travail était également de proposer un appui aux régions dans la réalisation de la partie « internationalisation » de leur Stratégie de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Il s'agit de contribuer à l'insertion la plus soutenable et la plus profitable à leurs territoires, des régions françaises, de leurs acteurs et leurs habitants dans une mondialisation soumise à des chocs à répétitions et aux enjeux climatiques. Ce faisant il s'agissait également de contribuer à l'amélioration globale de la balance extérieure du commerce français. Une telle ambition, couplée à une politique de relocalisation industrielle et à une vision intégrée du développement territorial, implique un souci constant d'amélioration de la gouvernance partagée entre les différents



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



acteurs de l'internationalisation et de l'attractivité. D'où l'importance que les régions, l'Etat et ses opérateurs puissent bénéficier des recommandations, références, outils de diagnostic et de suivi communs qui ont été regroupés dans un document synthétique joint au rapport et comportant également un plan d'action.

La boîte à outils comporte un outil diagnostic permettant de dresser le profil individuel d'internationalisation de chaque région française, le tableau de bord de l'attractivité également utilisable pour chacune des régions françaises ; un kit méthodologique pour l'analyse syntaxique des sites web des régions, un jeu de cartes des écosystèmes des politiques régionales d'attractivité auprès des investisseurs, du soutien à l'export, de l'attractivité des talents, et de l'attractivité des visiteurs ; une checklist pour mener des politiques d'attractivité et d'internationalisation efficaces dans un cadre pluri-niveaux ; un outil pour le suivi des politiques clés de l'attractivité et de l'internationalisation régionale.

Les enseignements tirés de l'approche de l'OCDE appliquée au cas français nourrissent à présent les travaux du Comité des Politiques de Développement Régional, notamment en Europe et Amérique latine, ce dont les autorités françaises se félicitent.

A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

A propos de Régions de France

Régions de France réunit depuis 1998 les Régions et Collectivités régionales de métropole et d'Outre-mer. Réseau d'influence constitué d'experts de très haut niveau, Régions de France construit, nourrit, porte, diffuse et enrichit le projet politique régional. Transpartisan, ce projet est celui d'une France réellement décentralisée au service de nos concitoyens.

Il couvre l'ensemble des politiques régionales dans leur 3 dimensions : développement du capital humain, dynamiques économiques et écologiques, cohésion des territoires de proximité. Régions de France agit à l'échelon national et européen, pour convaincre les institutions, et au-delà l'opinion publique, du bénéfice apporté par la décentralisation.

Au service des élus régionaux, notre réseau mutualise les expériences des Régions, réunit et analyse les données, construit les argumentaires, porte les plaidoyers au bon niveau. Régions de France est présidé par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Contacts presse :

ANCT : Claire Joly – cjoly@bonafide.paris – 06 88 10 67 57

Régions de France : Violaine Hacke – vhacke@regions-france.org – 06 28 47 53 55